



Intervention SUD le 15 mars 2014 pour exiger l'ajournement de la formation spécialisée HSCT

Monsieur Detavernier nous ne siégerons pas aujourd'hui, mais vous non plus et personne ici d'ailleurs ! Vous ne pourrez pas, nous vous en empêcherons.

Alors que vous êtes informé que des collègues mobilisés depuis lundi comptaient se faire entendre par une instance consacrée à leurs conditions de travail, à leur santé et leur sécurité, qui comptaient faire entendre la détresse et l'abandon dans lesquels vous les laissez, comme les populations, vous modifiez la veille à 14h50, le lieu de la réunion.

Vous ne pouvez pas réglementairement le faire, mais vous le faites quand même !

Vous ne pouvez pas réglementairement laisser 5 préavis de grève sans recevoir une délégation de grévistes, comme s'il s'agissait d'un non évènement, mais vous le faites ! Qui élève le niveau de radicalité ?

Vous vous réfugiez à la préf, bien protégé par les mesures sécuritaires lié au bâtiment et vous confinez la réunion au 4^{ème} étage dans une salle totalement hermétique, coupée du monde et de la réalité, comme un bunker ! Faut-il que vous ayez peur ! Faut-il que vous soyez lâche ! Symboliquement vous pouviez difficilement faire mieux.

Nous ne pouvons pas vous laisser réunir l'instance consacrée aux conditions de travail, à huit clos, en dehors de toute actualité, de toute réalité et en refusant d'entendre de nos collègues. Vous devez ajourner cette instance totalement illégitime. Vous devez consacrer ce temps libéré à aller écouter nos collègues. A prendre la matière qu'elles et ils ont à vous fournir pour réfléchir dès aujourd'hui au plan de réinvestissement massif et pluriannuel que vous devez mettre en place pour les 4 ans à venir. Vous avez la journée pour ça. Vous devez décider d'actions immédiates et programmées pour mettre un stop à l'effondrement total de toute la chaine de prévention et de protection de l'enfance que vous avez provoqué.....Avec toutes les conséquences humaines que vous ne pouvez pas ignorer : Des enfants meurent et d'autres sont détruits psychologiquement de manière irréversible.

Alors puisque vous avez décidé d'être sourd aux interpellations de nos collègues. Peut-être que votre vue, encore intacte, vous permettra de lire ce qu'elles ont à vous dire (distribution d'un texte rédigé

par les collègues et le communiqué de presse). Il ne faut pas, non plus, vous étonner que nos collègues soient dans l'obligation d'afficher partout et sur tous les murs, ce qu'elles ont à vous dire pour sortir de l'invisibilisation dans laquelle vous tentez de les cantonner.

Monsieur Detavernier, nous attendons votre décision.